



PREMIER MINISTRE



Paris, le 19 mars 2012

## Colloque

« Le livre français face au défi du numérique »

Lundi 19 mars 2012

Ouverture par Vincent Chriqui,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

### *Seul le prononcé fait foi*

Je voudrais tout d'abord **remercier le Centre national du livre** de nous accueillir sur son stand à l'occasion de ce colloque, Nous avons eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à mener ensemble, le Centre d'analyse stratégique et le Centre national du livre, ce travail sur le livre numérique.

Je tiens à **saluer l'ensemble des intervenants** qui ont accepté notre invitation ; plusieurs d'entre eux nous avaient déjà apporté leur concours dans le cadre des auditions que nous avons réalisées, je les remercie d'avoir accepté de débattre dans le cadre de ce colloque que nous organisons aujourd'hui en partenariat avec le CNL.

Ce travail s'est appuyé sur plus d'**une vingtaine d'auditions** de personnalités directement concernées par le livre numérique : les acteurs de la chaîne du livre bien sûr (éditeurs, libraires, auteurs, bibliothécaires) mais aussi les observateurs les plus avisés de l'économie du livre, des nouvelles technologies sans oublier les responsables en charge de la politique du livre au ministère de la Culture et de la Communication. Grâce à eux, nous avons pu nourrir notre réflexion sur un domaine qu'il n'est pas évident de cerner car tout va très vite, **tout change à la mesure des formidables évolutions technologiques** de ces 2 ou 3 dernières années. Ces évolutions sont ne sont pas encore toutes visibles pour le public français, mais si l'on voyage un peu pour se rendre aux **États-Unis** ou plus près de nous en **Grande-Bretagne**, nous voyons à quel point **les tablettes et les liseuses sont devenues des supports de lecture courants**.

**Pour résumer notre état d'esprit : nous voulons résister autant à l'optimisme technophile, qu'à la peur indiscriminée...**

Les craintes autour du livre numérique sont évidentes : risque de destruction de valeur, disparition des « petits » et domination du marché du livre par quelques géants du web, remise en cause d'un certain modèle français basé sur l'équilibre entre petits et grands et sur le rôle de la proximité (librairies et bibliothèques).

**Pour autant :**

On ne peut repousser *a priori* un instrument nouveau susceptible de permettre de renforcer la diffusion du livre et de la lecture.

Et de toute façon : la diffusion du livre numérique est inéluctable... ce qui ne signifie certainement pas qu'il remplacera le livre papier.

Donc il faut accompagner cette évolution et faire en sorte que la France tire tout le parti possible de cette nouvelle technologie, en particulier avec des règles du jeu claires et un soutien aux acteurs les plus fragiles.

Personne ne peut connaître avec certitude quel sera le nouveau paysage du livre dans dix ans, lorsque nous serons vraiment à l'ère du numérique. Mais notre conviction c'est que les éditeurs, les librairies, les bibliothèques seront plus forts s'ils se préparent dès maintenant à ce tournant : c'est le sens des pistes que nous traçons dans ces trois notes, et que nous soumettons au Gouvernement... et au débat, en particulier aujourd'hui.

### Quel est le constat aujourd'hui ?

Certes le marché est encore peu développé en France : 1 %, contre 10 % en Grande-Bretagne et 15 % au Royaume-Uni.

En une année à peine, des changements importants sont intervenus dans le monde du livre numérique :

- On observe d'abord un véritable **engouement pour les tablettes** : 1,45 millions vendues en France en 2011, 450 000 au cours du seul mois de décembre dernier. S'ajoute l'arrivée en France, à l'automne dernier, de la **liseuse Kindle d'Amazon**.
- Il faut aussi évoquer les **avancées importantes en matière de législation** : le livre numérique est désormais traité à la même enseigne que le livre papier s'agissant :
  - du **prix unique** : avec la loi du 26 mai 2011, comme dans le cas du livre papier, le prix du livre numérique est fixé par l'éditeur et les revendeurs ne peuvent accorder une remise supérieure à 5 %.
  - du taux de TVA. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la **TVA est de 7 %** pour tous les livres sous forme papier ou numérique.
- De nombreuses **innovations se sont fait connaître en matière de livres « enrichis »**, je pense en particulier à ce qui est imaginé et conçu par les éditeurs de livres pour la jeunesse ; le dernier salon de Montreuil qui s'est tenu à l'automne dernier, nous a offert en la matière de nombreuses réalisations aussi étonnantes que séduisantes.
- **Une offre qui s'étoffe**, sans doute encore trop lentement mais nous progressons : **les éditeurs numérisent leur fonds**, grâce au soutien du CNL pour certains d'entre eux. **De plus en plus de nouveautés** sortent à la fois en papier et en numérique. Certains éditeurs ont même choisi de faire cette double sortie pour toutes leurs nouvelles parutions.

De réelles avancées ont donc eu lieu depuis un an, depuis le moment où nous avons entamé le cycle des auditions qui se sont déroulées jusqu'à la fin de l'année dernière. Cependant, il existe encore **des freins au décollage du marché du livre numérique** en France, des craintes aussi compte tenu de la rapidité des évolutions technologiques.

Nous avons donc mené avec le CNL un travail de réflexion que nous publions aujourd'hui sous la forme de 3 notes d'analyse que nous avons intitulées « **Les acteurs de la chaîne du livre à l'ère du numérique** ».

La première de nos notes porte sur les **auteurs et les éditeurs**, la deuxième sur **les librairies** et la troisième aborde la question des **bibliothèques publiques**. Le programme de ce colloque reprend en quelque sorte ce découpage qui permet de bien isoler les enjeux auxquels sont confrontés les uns et les autres.

Chacun de ces acteurs est en effet concerné par l'essor des numériques et nourrit à ce sujet tantôt des inquiétudes, tantôt un certain attentisme, mais aussi de nouvelles ambitions. Pour **accompagner et soutenir la transition de chacun de ces acteurs vers le livre numérique, nous formulons dans ces 3 notes, en concertation avec le CNL, une série de propositions** que nous soumettons aux décideurs.

Je regrouperais ces propositions autour de deux enjeux qui me paraissent essentiels pour que le marché du livre numérique puisse se développer en France dans les meilleures conditions possibles :

**Premier enjeu : développer un véritable marché du livre numérique en France**

**Second enjeu : aider les acteurs du livres à migrer vers le numérique**

**1/ Il s'agit d'abord de développer un véritable marché du livre numérique en France. Pour cela, plusieurs conditions nous sont apparues nécessaires :**

**Des prix plus attractifs mais sans dumping** : On observe les lecteurs attendant une forte décote entre un livre papier et sa version numérique. D'un autre côté, les éditeurs peuvent craindre une spirale à la baisse des prix, d'où la proposition de fixer une limite à la décote du livre numérique par rapport à son équivalent papier.

**Une meilleure rationalisation de la distribution** : On compte 3 plateformes de distribution en France, bientôt 4 avec celle que Decitre lance début avril. Les libraires et les lecteurs s'y perdent et cela ne peut que favoriser Amazon qui dispose actuellement de l'offre la plus riche. Une plateforme unique de distribution doit être recherchée.

**Une vraie interopérabilité**, autrement dit la possibilité de télécharger des fichiers de livres numériques sur n'importe quelle modèle de liseuse ou de tablette. Or cela n'est pas le cas aujourd'hui. Chacun des grands acteurs est tenté de développer son format propriétaire de tablette ou liseuse qui oblige leurs utilisateurs à télécharger des livres depuis la plateforme de vente lié à cette solution propriétaire. Or c'est une entorse à la concurrence. C'est pourquoi nous proposons de privilégier une véritable interopérabilité.

**2/ Autre enjeu qui nous paraît tout aussi décisif : parallèlement au développement de l'offre en livres numériques, il nous semble indispensable d'aider les acteurs de la chaîne du livre à migrer vers le numérique ou, du moins, à intégrer le numérique dans leur offre de livres.**

Les libraires sont aujourd'hui dans une situation fragile qui les empêche pour beaucoup de réaliser des investissements en matière de numérique. L'un des objectifs est de **soutenir la politique de stratégie multicanal** – c'est-à-dire la vente en magasin et sur le web – auprès des librairies traditionnelles, pour éviter une fuite de la clientèle vers les géants du web. Le CNL et le syndicat de la librairie apporteraient pour cela leur compétence.

On identifie souvent l'avènement du numérique à l'omniprésence de quelques grandes enseignes du net et donc l'uniformisation du marché du livre et sa domination par quelques *blockbusters*. Mais internet c'est aussi la multiplication des communautés virtuelles (qui parfois deviennent réelles...), des réseaux sociaux. Pourquoi les librairies de quartier ne pourraient-elles pas valoriser cette dimension d'internet pour continuer à jouer leur rôle de conseil et de « passeur » des œuvres ?

Les libraires pourraient également être soutenus en vue **d'exploiter les livres dits « indisponibles »**, ces 500 000 ouvrages du XX<sup>ème</sup> siècle épuisés mais qui ne sont pas encore tombés dans le domaine public et qui vont être numérisés et commercialisés grâce à la loi du 1<sup>er</sup> mars dernier.

**L'impression à la demande** peut enfin représenter une nouvelle offre de service des librairies de proximité, à l'heure du numérique.

Avec le livre numérique, **la bibliothèque en tant que lieu de conservation et salle de lecture est remise en cause**. Le lecteur, depuis chez lui, peut en effet accéder en ligne aux ouvrages. Mais une bibliothèque est, ou doit être, bien plus qu'un bâtiment. C'est sa raison d'être qui est à repenser.

À nouveau, cela passe à la fois par un nouveau modèle économique (quel coût pour un livre numérique emprunté ?...) et une réflexion d'ensemble sur ce qu'est une bibliothèque à l'ère du numérique (lecture sur écran, mise en réseau...)

Je terminerai en répétant **que le numérique ne doit pas, à mon sens, être vu comme un danger pour le livre et ses acteurs**. Mais il importe de prendre le tournant pour de bon, d'anticiper les évolutions à venir, et de créer les conditions d'un nouveau marché de masse. C'est ce que nous essayons de démontrer dans notre travail conjoint de réflexion. Je suis heureux que ce colloque soit l'occasion cet après-midi de prolonger cette réflexion sur le livre face au défi du numérique, et je vous invite naturellement, si vous le souhaitez, à consulter nos trois notes pour connaître le détail de nos propositions.

• **Contact Presse**

**Centre d'analyse stratégique**

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr